

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 853 516 et 1 244 850 de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine. Les bâtiments actuels portent respectivement les numéros civiques suivants :

**1301, rue De Montmorency
5760, rue Angers**

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **21 octobre 2014 à compter de 18h30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, au 2^e étage. Le déroulement de la séance est prévu comme suit :

**18 h 30 : 1301, rue De Montmorency
19 h 30 : 5760, rue Angers**

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à madame Pascale Synnott, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, **dans les dix jours de la publication du présent avis.**

Montréal, le 9 octobre 2014

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement